



Quels risques pour abandon de véhicule accidenté sur autoroute?

Par **lefred**, le **06/07/2009** à **11:29**

Bonjour, je me suis endormi et ai embouti le bas côté ainsi qu'une balise plastique de signalisation. un peu sous le choc, la voiture n'étant pas sur une voie et étant le seul impliqué, suis parti du lieu de l'accident.

On m'a dit que c'était un délit et qu'on allait prendre mon permis, qu'en est-il?

Par **citoyenalpha**, le **06/07/2009** à **13:23**

Bonjour

tout dépend de vos déclarations. Mais il apparaît difficile de vous poursuivre pour un délit (sans alcool, sans que la voiture soit sur une voie de circulation) mais attention à vos déclarations auprès des services de police. Vous recevrez sûrement une contravention pour non maîtrise de votre véhicule et obligation de réparer les dommages occasionnés.

Restant à votre disposition.